9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 13 14
Courriel : mne.asso@wanadoo.fr
Site : meuse-nature-environnement.org

Meuse Nature Environnement

Bulletin

Février 2017

Echologie

Dans ce numéro :

Page 1
Édito

Pages 2 à 5
Vie de l'association
Nouvelle chargée de mission !
Vers un projet associatif
AG et conférence gesticulée

Pages 6 à 9
Loup en plaine lorraine
Actualités

Page 10
Vie associative
Ca redémarre à Massonges !

Pages 11 à 14
N° 8 du Fruitoscope
Planter sans se planter (partie 5)

Page 15
Vie associative
A vous la parole !

Pages 16 et 17
Territoires & Biodiversité
Déclin des pollinisateurs (2/2)

Pages 18 et 19
Nucléaire :
Cigeo m'était raconté...

Pages 20 et 21
Energie
Collectif STOP LINKY 55
Espace Info Energie à Verdun

Page 22
Ils nous soutiennent

Page 23
Vie associative
Appels à volontaires en mars

Page 24
Programme : Sorties de mars à mai 2017

Edito

Chers lectrices et lecteurs,

Ce qui m'a frappé, à la lecture de ces articles, c'est l'émergence régulière de la donnée du temps !

Claire est la dernière arrivée dans l'équipe. Son étude lors de son stage pré-embauche prouve que la science s'élabore selon une durée infinie. Six mois pour observer un papillon alors qu'il y a des milliards d'insectes !

Bure ! Quelle patience il faut aux opposants pour « accompagner » le projet CIGEO et en montrer la vanité ! Bientôt 25 ans d'analyses, recherches, mobilisations et luttes. Et quelle patience il faudra à la terre, si ce projet se fait ! En tout cas, les efforts des populations sont payants : deux victoires juridiques, des questions qui apparaissent au grand jour, des espoirs qui naissent. C'est d'ailleurs sur cette lutte que portera la soirée de notre **Assemblée Générale vendredi 24 mars 2017 à Chaumont-sur-Aire**, sous la forme d'une « conférence gesticulée », non exempte d'humour ! Partant de son expérience personnelle, Marie nous racontera comment elle a perçu Bure.

De la patience, il en faudra aussi à ceux qui refuseront le nouveau compteur électrique Linky…. Comme souvent, quand une nouvelle lutte s'ouvre, les protagonistes ont l'impression qu'ils s'opposent à un adversaire bien plus fort qu'eux...

Si MNE existe depuis 53 ans, sous une forme qui a évolué, cet été, un groupe de travail a réfléchi sur son projet associatif. Plusieurs journées de questionnement et d'échanges, pour exprimer au plus juste ce que nous sommes, ce que nous vivons, ce que nous voulons...un travail qui aboutira en partie lors de l'AG du 24 mars.

On peut en dire autant du retour du loup en Lorraine... Cela fait déjà 4 ans qu'il a fait une arrivée en fanfare ; 2 ans que Sébastien travaille à temps plein et a pris quantité de contacts avec le monde de l'élevage ; avec certains, il met en place des mesures de protection ; il élabore une documentation importante... Que de temps passé !

Cela fait 20 ans que l'ONF nous prête le terrain de Massonges ; 20 ans d'aménagement qui en ont fait un beau verger pédagogique... qui voit se développer des initiatives nouvelles : début mars, s'est déroulé la première après-midi des « mini-mercredis de Massonges », un nouveau club nature régulier pour les enfants des environs...

Nous continuons la série d'articles des News du Fruitoscope « Planter sans se planter ! ». Là aussi, le temps et la patience sont une essentiels pour réussir sa plantation de verger !

En fait, ce rythme très lent, ces gestations sur le long terme, ce sont ceux de la nature elle-même. Et ce n'est pas un hasard : en l'observant, et parfois en la défendant, nous l'apprenons d'elle. En adoptant son tempo, nous nous rapprochons d'elle.

Pendant trois mois, rien ne semble s'être passé. En fait, notre équipe semait des petites graines ça et là… Ca travaillait sous la surface du sol… Et puis, ça y est ! Le printemps arrive et les animations et les chantiers bénévoles explosent ! Rendez-vous directement en pages 23 et 24 pour remplir vos agendas !

François

Une nouvelle chargée de mission à MNE !

Dernière salariée accueillie au sein de l'équipe depuis le 1er janvier de cette année, Claire Pigelet a été recrutée comme **Chargée de mission Biodiversité.**

Originaire de la banlieue parisienne - Chatillon exactement – où elle a vécu jusqu'à sa majorité ; elle donnerait cher pour ne pas y retourner, tellement elle apprécie la Meuse ! Elle avait déjà posé ses valises chez nous à deux reprises… et si elle a désiré revenir, c'est aussi un bon signe pour nous ! En stage de Master 1 « Environnement, Ecosystèmes, Ecotoxicologie », sous-titré « Conservation et restauration de la biodiversité » (suivi à Metz) en 2015, Claire se penche pendant quatre mois sur la connaissance et la valorisation des « Espaces Naturels Sensibles » (pelouses calcaires / zones humides et autres espaces remarquables à préserver autour de nous). Elle y fait des inventaires sur la faune (insectes, petits animaux) et la flore et mène des animations scolaires et pour le grand public. Ça la passionne ! Et puis elle revient chez nous en 2016, lors de son stage de master 2, en tant que volontaire en service civique, pendant six mois. Et là, elle mène une étude époustouflante sur le cycle de maturation de l'Azuré de la Croisette... C'est un très beau et très petit papillon bleu... Mais c'est la façon dont il va arriver au stade adulte qui est sidérante, tellement sidérante que le Muséum d'Histoire Naturelle a lancé un plan national d'action sur ce mini-papillon ! Nous vous avons raconté son travail et le cycle extraordinaire de ce papillon dans le bulletin Echologie de septembre 2016 si vous voulez en savoir plus ! (vous le retrouverez sur notre site ici : http://www.meuse-nature-environnement.org/1_echologie_notre_bulletin_associatif-15.html).

La voilà donc « Chargée de mission Biodiversité » à MNE... pour faire quoi ?!

Claire va contribuer aux actions de l'association qui visent à l'amélioration et la diffusion des connaissances scientifiques sur des thématiques naturalistes et environnementales en lien avec la cohabitation et la connaissance de la faune et de la flore. Elle sera aussi là pour accompagner les porteurs de projets en lien avec la préservation et la restauration de la biodiversité et des continuités écologiques. Par exemple, dès cette année, c'est elle qui suit les actions de protection des batraciens lors des migrations dans quelques communes de Meuse (cf. page 23 !).
Claire renforce l'équipe sur la connaissance et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles et des espèces de nos territoires, notamment du côté des zones humides. Elle va également mener un projet pluriannuel de recensement participatif de la biodiversité sur le secteur de Bar-le-Duc et des communes alentours dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville de Bar-le-Duc... *(« Agenda », c'est-à-dire planification d'actions pour l'environnement sur la ville, « 21 », pour le vingt et unième siècle…).* Elle participera au programme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable « EEDD » de l'association en animant des séances auprès de publics variés autour de la biodiversité et en recherchant à éveiller en eux une sensibilité à leur environnement, par des activités pratiques, de la réflexion… et du jeu ! Elle sera amenée à rencontrer différents publics : les jeunes scolarisés ou en temps périscolaires, les enfants du club « Mini-Mercredis de Massonges » qui a démarré le premier mars, des publics plus ou moins éloignés de la nature (ou moins ciblés par l'EEDD en général) en les accueillant notamment sur le terrain pédagogique dit Champ-le-Prieur prêté gracieusement par la municipalité de Bar-le-Duc, du côté de la Fédération...

Et tout ça en seulement 35 heures !

Depuis un an (toutes périodes confondues) que Claire travaille avec nous et apporte sa bonne humeur et sa passion naturaliste, nous n'avons qu'à nous féliciter de la compter dans notre équipe !

François

Notre travail sur le projet associatif

Avec la réorganisation des institutions, et notamment la mise en place de la Grande Région devenue Grand Est, et pour clarifier les axes d'actions à venir, un travail sur le projet associatif était devenu nécessaire. L'objectif était de préparer la réflexion en amont pour pouvoir en mettre les résultats en débat lors de l'assemblée générale pour une validation par les adhérents. Ce chantier a redémarré en 2016 et sera présenté aux adhérentes et adhérents lors de notre prochaine AG vendredi 24 mars à Chaumont-sur-Aire.

Comment nous avons travaillé sur le projet associatif ?

Le travail sur le projet associatif de Meuse Nature Environnement s'est déroulé en plusieurs temps lors de l'année qui vient de s'écouler. Cela a débuté fin août 2016, avec deux réunions internes entre salariés et administrateurs où ont été abordés les évolutions impactant notre association et les choix à faire pour les années à venir et où nous avons échangé sur l'implication des adhérents sur le travail sur le projet associatif, document nécessaire pour clarifier et expliquer qui on est et ce qu'on fait.

A l'issue de ce premier temps de réflexion « interne », il a été décidé de consulter les adhérents sur la définition des valeurs de MNE, des thématiques de travail et des actions à renforcer, développer et/ou ralentir ou cesser. Ont été réunis à deux temps de travail les 30 septembre et 14 octobre les salariés et des adhérents et sympathisants impliqués sur le terrain, en commissions et/ou sur des thèmes particuliers au travers de « groupes de travail » depuis un certain temps. Le choix a été fait de proposer que ces temps de travail se fassent au Verger de Massonges, lieu emblématique s'il en est un, de l'association…. La météo en a décidé autrement… et nous nous sommes rapatriés au 9 allée des Vosges !

Notre objectif ? Réfléchir sur notre vision commune (ou pas ?) de ce qu'est pour nous MNE, ses valeurs et thématiques que nous partageons et les actions auxquelles nous avons envie de participer, ou dans lesquelles nous souhaitons voir engagée notre association. Vaste programme !

Le premier bilan est qu'à Meuse Nature Environnement, on aime se retrouver et partager des moments ensemble !

Quelle image a-t-on de MNE ?

Un premier temps de réflexion a donc porté sur l'image que nous avons de MNE, et de celle que nous pensons qu'elle porte. Deux questions ont été posées individuellement : **Quelle est l'image que vous avez de l'association ? Quelle image pensez-vous que l'association dégage ?**

Après 5 minutes, les cartons ont été collectés sans discussion pour arriver à un consensus. L'objectif était d'avoir une image le plus large possible de ce que « nous sommes ». Difficile de trier tant les réponses ont été riches et ont abordés des aspects différents. Voici un échantillon des points abordés par les participants :

- les **rôles** de MNE (défense active du vivant ; groupe de réflexion ; prise de conscience ; force de proposition ; interlocutrice pour les questions environnementales ; garantie d'un contre-pouvoir face aux prises de décision des politiques économiques et financières…).

- le **fonctionnement** (place du salariat, du bénévolat, fonctionnement démocratique, inscription dans un territoire., un réseau d'acteurs...)

- les **publics** auxquels s'adresse Meuse Nature Environnement qui sont… tous les publics ! (suite p.4)

- des **valeurs** : protection de l'environnement, de la nature, de la vie, quelle mais aussi des valeurs sociales et individuelles positives (dynamisme, échange, émotions partagées…)

- des **thématiques** : les vergers, l'étude, la sauvegarde et la protection du patrimoine et de la biodiversité, la lutte contre Bure, le développement durable ou encore le soutien de l'agriculture non intensive….

- de multiples **actions** ont été citées : la sensibilisation, le militantisme, l'expertise , la diffusion, l'information…. Les participants des ateliers voient l'association comme un lieu d'échange, un relais local pour porter projets et réflexion, un centre de ressources, de vigilance et d'alerte, de participation aux commissions environnementales, ainsi que de lutte juridique, d'interpellations contre Bure, et d'expertise naturaliste.

Sont également ressorties des **qualités** (technicité, sérieux, équipe pluridisciplinaire, expérimentée et réactive, bonne circulation des informations, diversité et intérêt des projets) et des **limites/fragilités** (manque d'investissement ou de temps sur certains sujets ou au regard des sollicitations ou des envies…). Certain-e-s expriment même la crainte et/ou le regret d'être perçu-e-s comme trop consensuels, pas assez militants, peut-être le résultat d'action trop dispersées ou insuffisantes, du manque d'information pour les non-adhérent-e-s ?

Quelles valeurs partage-t-on ?

Dans un second temps, 5 petits groupes ont accueilli un salarié qui a présenté trois actions choisies dans la diversité des activités de l'association. A partir de leur vécu, de leur ressentis et de ce qui leur a été présenté, ils ont dû échanger puis choisir les valeurs qui leur semblaient les plus importantes personnellement et qu'ils retrouvaient dans MNE ainsi que les valeurs qui leur paraissaient communes aux actions de l'association. Cet atelier **très riche** a fait ressortir un nombre conséquent de valeurs qui pourrait se résumer ainsi :

POUR LA NATURE • DANS LE TEMPS • ENSEMBLE • POUR TOUS • AVEC PLAISIR

Sur quelles thématiques de travail veut-on travailler et comment ?

Le 30 septembre, un dernier temps de travail a permis de faire émerger une multitude de thèmes de travail. Il était demandé à chacun de proposer des thèmes à l'annonce desquels les autres participants réagissaient par un « vote » VERT (oui), ORANGE (pourquoi pas ?) ou ROUGE (non). Au bout d'une heure, il est ressorti qu'il fallait beaucoup plus de temps pour y travailler (grande difficulté à dire « Non », beaucoup de « Pourquoi pas ? » et de nouveaux thèmes !)/ Aussi, le 14 octobre, les présents ont été amenés à réfléchir autour de thèmes assez larges (FAUNE, FORET, MILIEUX NATURELS, VERGERS/PAYSAGES, JARDIN, AGRICULTURE, ECOGESTES, INDUSTRIE/ENERGIE/NUCLEAIRE) en essayant de répondre aux questions suivantes questions : Quels sous-thèmes veut-on approfondir ? Comment s'en emparer ? Comment s'organiser pour travailler sur ces thèmes ? Qui s'en empare ?

Sur chaque grand thème, des pistes de choix et/ou d'organisation (groupes de travail thématiques internes, articulation avec des réseaux thématiques…) ont été envisagées mais il reste beaucoup à faire !

S'il fallait conclure (!), MNE est polyvalente : MNE s'intéresse à une multitude de sujets et peut intervenir via des actions diverses et complémentaires. L'énergie, le temps et les moyens étant limitées, des interrogations cruciales liées au fonctionnement ont surgi. Certaines parmi elles pourraient être abordées en AG le 24 mars avec vous :

- **Quelles places respectives des salariés et bénévoles ? Et quelle articulation ?**
- **Quels choix dans les thématiques et actions et comment les guider ?**
- **Quel rapport aux financeurs et quels impacts de notre dépendance aux subventions ?**

Alors à bientôt ! On compte sur vous à l'AG !

AUTO-STOP BURE

OU COMMENT PARLER DU NUCLÉAIRE EN FAISANT DE L'AUTO-STOP ?

Après notre assemblée générale **vendredi 24 mars 2017,** MNE vous propose d'assister à la conférence gesticulée animée par Marie, adhérente de l'association. Voici une mise en bouche… en espérant que vous aurez envie de venir la voir en vrai ! (car ça vaut le détour !)

Pourquoi cette conférence ?

Le nucléaire a beau être la fierté française, le sujet n'est en pas moins « tabou ». C'est un sujet qui semble d'un premier abord réservé aux spécialistes.

Alors comment peut-on refuser un projet d'enfouissement de déchets nucléaires et réussir à faire entendre sa voix quand on n'a pas le titre « d'expert » ? **Quelle légitimité ai-je à m'opposer au nucléaire si je ne suis pas scientifique ?**

Souvent l'on m'a demandé ce que je « faisais » dans la vie, et souvent j'ai eu du mal à répondre à cette question.
Cette question on vous la pose souvent en stop, par exemple. Ce qui est très agréable, d'ailleurs, de voir que l'autre s'intéresse à ce que vous faites. Mais si je réponds : « je milite contre le nucléaire. », **il faut en face que je sois capable d'expliquer ce choix.**

Le nucléaire ça me fait peur. Mais l'arrêt du nucléaire fait bien plus peur à beaucoup plus de personnes, car il est associé dans l'imaginaire collectif à un retour en arrière, à l'époque de nos grands-parents qui n'avaient pas l'électricité.

Longtemps j'ai cru que mes arguments devaient être basés sur des chiffres, des faits précis.

Mais ce n'est pas avec des chiffres et des hypothèses scientifiques que j'ai envie de parler du nucléaire. **J'ai envie d'en parler avec ce que je ressens**, avec la colère qui m'anime quand je comprends tout ce qu'implique la logique nucléaire : exploitation des sols et des personnes dans les mines d'uranium, pollution, corruption,… Avec la tristesse que je peux ressentir aussi, et aussi avec ce sentiment d'injustice, et celui de ne pas pouvoir être écoutée.

Comment ça se passe ?

La conférence gesticulée permet tout ça. Elle permet d'apporter des savoirs froids, les chiffres et les faits que j'ai appris, et des savoirs chauds, ce que ça me fait en moi, comment ça me fait réagir, comment toutes ces informations que je reçois me font gesticuler.

Partant de mon histoire personnelle, et de comment un jour, j'ai eu envie de venir faire vivre la maison de résistance de Bure, j'en arrive, petit à petit, à comment je me sens l'envie aujourd'hui de parler de tout ça, et de manière plus générale, de la force de nos témoignages.

Vendredi 24 mars 2017 - à 20h30
Salle des fêtes de Chaumont-sur-Aire

Contact - Marie Béduneau - mariebedu@gmail.com

Des nouvelles du côté des éleveurs, ...

Après une hausse du nombre des attaques attribuées « loup non exclu » en fin d'année 2016 et début d'année 2017, les dégâts sur les troupeaux domestiques se font plus rares. Une diminution principalement liée au fait que les troupeaux sont rentrés dans les bergeries en cette saison. Le bilan des attaques sur troupeaux domestiques s'élève à plus de 400 brebis tuées ou blessées et, ce, pour un seul loup connu en plaine lorraine (source ONCFS). Ce ratio pose de nombreuses questions et notamment celle sur l'état d'avancement des mesures de protection en contexte de plaine.

Pour parler au mieux et en quelques lignes de la situation en plaines en Lorraine (Vosges et Meurthe-et-Moselle), il nous a semblé pertinent de vous parler de celle d'un éleveur avec qui nous travaillons. Evidemment, cet exemple ne reflète qu'une petite partie de la situation et cela ne concerne que son exploitation (le contexte étant différent pour chaque exploitation).

Un exemple concret en plaine vosgienne...

La ferme concernée compte environ 60 hectares (ha) dont 40 ha en parcs permanents. L'éleveur travaille avec 500 brebis réparties en plusieurs lots et dans différents parcs.

En février 2016, après deux attaques attribuées « loup non exclu », nous avons contacté l'éleveur pour mettre en œuvre des mesures de protection d'urgence (des « Foxlights » : voir dossier technique téléchargeable sur le site internet de l'association : www.meuse-nature-environnement.org/fiches_techniques_loup_en_plaine-42.html)

A cette date, cet éleveur souhaitait faire le nécessaire pour équiper ses parcs permanents avec des mesures de protection, soit un total de 22 km de clôtures à protéger.

Pour rappel, **pour qu'un éleveur puisse bénéficier d'aides de l'Etat pour protéger ses troupeaux,** sa situation doit répondre à l'un des deux critères du plan d'actions national loup 2013-2017 mis en œuvre par l'Etat à savoir :

1– Le loup est présent pendant deux hivers consécutifs (**Z**one de **P**résence **P**ermanente), auquel cas l'éleveur peut bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80% sur certains types de protection.

2- Une attaque certifiée « loup non exclu » a eu lieu sur un troupeau. Dans ce cas, l'éleveur peut bénéficier d'une petite aide pour l'achat de matériel (aide appelée « crédits d'urgence »).

Jusqu'à aujourd'hui, il n'existe aucune aide pour un éleveur souhaitant protéger ses troupeaux dans le cadre d'une anticipation du retour du loup.

Crédit : Meuse Nature Environnement

Etant située dans une Zone de Présence Permanente, la ferme concernée a rapidement entrepris les démarches administratives pour bénéficier d'une aide financière pour équiper ses parcs en clôtures électriques.

En mai 2016, nous avons été recontactés par l'éleveur pour l'aider dans la mise en œuvre de ses protections. Le temps de compléter les dossiers, recevoir le matériel et le mettre en œuvre, l'éleveur avait subi 6 nouvelles attaques sur ses troupeaux.

des mesures de protection, ...

En août 2016 : nous avons de nouveau aidé l'éleveur pour entretenir la végétation prise dans l'une de ses clôtures électriques. Constat : il faut environ **3h de débroussailleuse pour entretenir 800 mètres d'un parc.**

En septembre 2016 : l'éleveur avait terminé de protéger la plupart de ses parcs avec des clôtures électriques. A ce moment-là, l'éleveur en était à 11 attaques pour une quarantaine de brebis tuées ou blessées (hors agnelage). A la suite de la onzième attaque et après avoir respecté la mise en œuvre des mesures de protection, l'éleveur a obtenu l'autorisation d'**un tir de défense** classique (lui seul pouvant tirer depuis certains de ses parcs).

Octobre-novembre 2016 : deux nouvelles attaques ont lieu sur ses troupeaux **dont une dans l'un des parcs protégés**. Il existe plusieurs hypothèses/questions à cela : passage sous la clôture par un trou de renard ? problème temporaire d'électrification ? passage à travers le portail ? … Quoi qu'il en soit, quelques semaines plus tard et suite à sa demande, l'éleveur obtint la première autorisation de **tir de défense renforcée** en plaine Lorraine (désignation de plusieurs personnes autorisées à tirer depuis l'ensemble des parcs de l'éleveur).

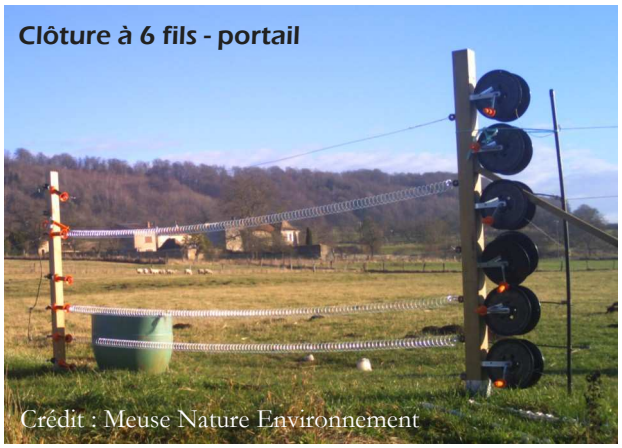

Début décembre 2016 : l'éleveur termina de protéger intégralement ses parcs permanents en clôture électrique.

Fin décembre et début janvier : les troupeaux subissent deux nouvelles attaques malgré la présence des clôtures électriques. Encore une fois, il existe plusieurs hypothèses.

A ce jour, cet éleveur, a subi un total de 16 attaques sur ses troupeaux pour une soixantaine de brebis tuées ou blessées (hors agnelage). Son investissement pour les clôtures s'élève à plus de 25 000 euros.

Nous sommes toujours en contact avec l'éleveur pour échanger sur ce sujet et obtenir régulièrement des retours techniques sur les protections expérimentées sur le terrain.

Près de 70 dossiers ont été déposés en plaine Lorraine pour la protection des troupeaux (source DDT).

Il faut de l'aide humaine pour le suivi des clôtures !

Au-delà du temps passé pour mettre en œuvre une clôture électrique ou pour entretenir la végétation, il existe un facteur très important : celui du suivi des clôtures pour assurer leur bon fonctionnement.

Ce suivi consiste à faire le tour des parcs pour vérifier l'état des clôtures électriques, s'assurer qu'il n'y a pas eu de nouveaux passages sous le fil, une branche ou une taupinière prise dans le fil du bas, un problème au niveau d'un isolateur… un suivi qui en plus de l'entretien peut représenter une charge de **2 à 3h de travail/jour**.

Sur ce point, **des éleveurs et des associations demandent conjointement à l'Etat** que des actions soient mises en œuvre pour aider les exploitations sur ce temps de travail supplémentaire.

A la place d'une brigade qui abat des loups par des moyens ultra-modernes, il pourrait être intéressant et surtout urgent de mettre en œuvre une brigade pour entretenir, vérifier et assurer le bon fonctionnement des clôtures des exploitations (idée proposée par un éleveur lors du dernier comité loup meusien en novembre 2016).

et du loup …

Des photos du loup…

Non loin du secteur de l'exploitation précédente, nous avons placé des pièges photos sur une ferme impactée aussi par le retour du loup en plaine vosgienne. Rapidement, l'éleveur a accepté l'aide de l'association ASPA (Association de Sauvetage et de Protection des Animations) pour équiper certains de ses parcs avec du Turbofladry, une autre mesure d'urgence (voir dossier technique téléchargeable sur le site internet de l'association : www.meuse-nature-environnement.org/fiches_techniques_loup_en_plaine-42.html).

Dans le cadre de notre projet d'expérimentation de protection des troupeaux contre la prédation, nous avons mis en œuvre des pièges photographiques pour suivre l'efficacité de ce Turbofladry. Ce suivi nous a permis de prendre plusieurs photos du loup en septembre et novembre 2016 et en janvier 2017 :

Quelques caractéristiques du loup pris en photo :

- Des oreilles courtes et arrondies
- Un masque facial blanc
- Une queue courte
- Un pelage plutôt clair avec des liserés noirs sur les pattes avant
- Une taille proche d'un chevreuil (60 à 80 cm au garrot).

Et en Meuse ?

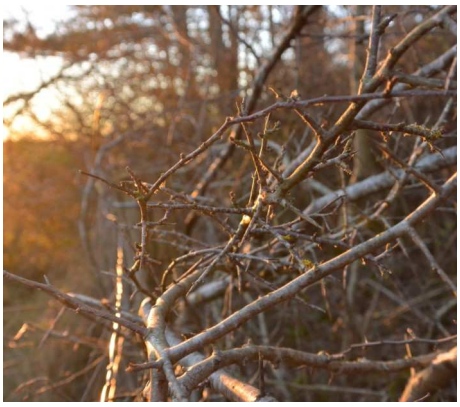

Outre les quelques éleveurs qui ont effectué des démarches de protection des troupeaux en équipant certains parcs en clôture électrique lorsque le loup était encore présent en Meuse (2013-2014), la situation en centre Meuse revient au point de départ. Si une nouvelle attaque de « loup non exclu » survient en 2017, les éleveurs devront repasser par l'étape « crédits d'urgences » pour avoir une aide financière et protéger leurs troupeaux.

A côté de son travail sur le front de retour en plaine des Vosges et Meurthe-et-Moselle, MNE poursuit ses actions en Meuse avec les haies défensives « mixtes ». Un travail expérimental qui rentre dans le cadre d'une anticipation du retour du loup. Cette technique est proposée comme mesure complémentaire aux autres types de protection existant.

Après la fin d'un premier chantier commencé début 2016, l'association travaille sur un nouveau parc de pâturage. Profitons-en pour remercier grandement la classe de STAV option aménagement de l'EPL Agro de Bar-le-Duc qui est déjà venue deux fois nous aider sur le terrain, la promotion de BP Responsable d'Exploitation Agricole venue une fois et les bénévoles qui viennent régulièrement donner un coup de main sur le terrain, notamment notre chère Sylvie ! Merci à elles et eux !

Nous remercions également la Région Grand Est, la Fondation de France et la Fondation Nicolas Hulot qui soutiennent le travail de l'association depuis 2015 et permettent d'espérer aller vers une cohabitation plus apaisée entre homme et loup.

APPEL A VOLONTAIRES

Chantier de plantation de haie

Samedi 11 mars 2017 - Près de Ligny-en-Barrois

- **8h30-9h** : accueil des participants et présentation du projet
- **9h** : début du chantier, plantation de végétaux + mise en œuvre de tuteurs et de filets de protection
- **12h30 :** repas pris en charge par l'association (bio et locale)
- **14h-17h :** reprise du chantier
- Tout au long de la journée : initiation au plessage et au tressage d'une haie.

Inscription obligatoire* auprès de Sébastien

06 75 40 22 55 ou sebastien.lartique@meuse-nature-environnement.org

* pour des raisons d'organisation et de réservation du repas collectif

Début de la saison d'animation à Massonges !

Un club pour « mini-découvreurs de la nature » !

Une dizaine d'enfants de 6 à 11 ans se sont retrouvés dans une clairière, en pleine forêt. Nous sommes le premier mars et il fait un temps, disons-le, détestable ! Que sont venus faire ces enfants, accompagnés de leurs parents, dans ce lieu insolite ? Sur l'invitation de Virginie et Claire de MNE, ils viennent passer un moment de nature, une après-midi de découverte, trois heures de détente. Cette clairière carrée, d'un hectare environ, c'est le verger pédagogique de MNE.

Disons-le tout de suite : cette pluie, ce froid, ce vent ne dérangeront en aucune façon ces enfants qui repartiront ravis de cette expérience (et pour la nature, cette pluie est la bienvenue !). Accueillis sous le préau en bois cordé, réchauffés par un feu de bûches, les enfants entendent des paroles alléchantes : « nous n'allons pas vous imposer telle ou telle activité ; vous êtes là pour passer un bon moment de nature ; inventez ce que vous allez faire ; vous avez à votre disposition des boîtes-loupes, des outils de jardinage, un livret de découverte de la nature avec Samy (…) ; le terrain est à vous et nous, les adultes, nous sommes là pour vous aider à réaliser ce que vous voulez créer. »

Un groupe part à la découverte du terrain (sentier sensoriel, spirale aromatiques mare, hôtels à insectes, toilettes sèches, potager…), d'autres alimentent le feu, décorent de jolis galets et des bâtons, ou encore jouent aux quilles ; d'autres partent à la recherche d'un curieux blaireau en peluche caché sur le terrain... certains courent quand d'autres sont installés sagement à la grande table sous le préau, ils forment équipe ou sont solitaires : chacun, à sa manière, suit son projet, son rêve, se fait plaisir ! Puis à 16h, goûter de pommes cuites sur la braise, de gâteaux, arrosés de jus de pomme et d'un café ou d'un Rooibos pour les adultes.

Ce club , appelé « Mini-mercredis de Massonges » se réunira chaque premier mercredi du mois, de 14 à 17h, toute l'année et sans interruption l'été. Il reste quelques places… (inscription / adhésion de 10€ pour l'année).

A bientôt !

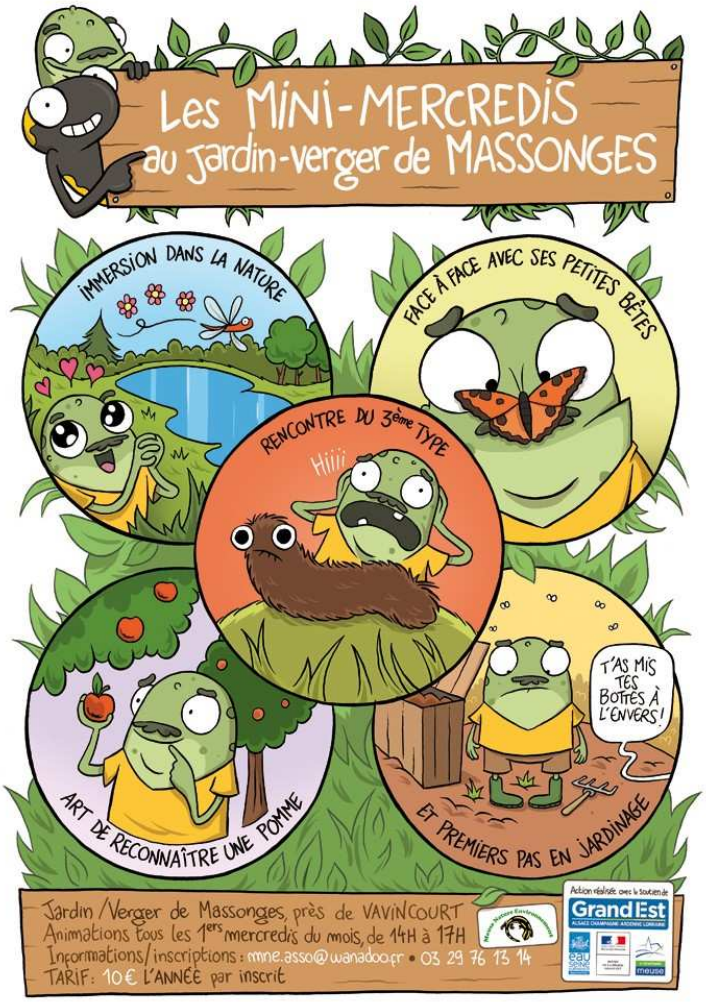

Planter sans se planter :

Quelques conseils pour mener à bien votre projet de verger !

Partie 5

La réussite de vos plantations passe par un peu de technique et de savoir faire, le respect de quelques règles de base et une préparation soignée.

Respect des périodes de plantation

- Les végétaux à **racines nues** sont plantés de **novembre à mars**, en période de repos de végétation.
- Les plantations s'effectuent hors période de sécheresse, de gel (sol) et de temps trop pluvieux (sol détrempé).

☞ *L'arrosage et les soins post-plantation seront d'autant plus importants et indispensables que l'on plantera tard en saison ; malgré un suivi sérieux, la reprise restera délicate !*

Contrôle de l'état des arbres

Vous avez scrupuleusement contrôlé vos arbres au moment de leur achat et/ou après leur livraison ; au moment de les planter, contrôlez à nouveau leur état surtout si vous les avez mis en attente de plantation dans un local ou en jauge.

☞ *Lors des travaux de plantation veillez à ne pas les laisser avec les racines à l'air libre, exposées au soleil ou au vent (risque de dessèchement). Ne sortez de la jauge que les arbres que vous allez pouvoir planter le matin ou l'après midi des travaux.*

Préparation des arbres

1) Habillage des plants

Consiste à supprimer une partie des racines et des branches afin d'équilibrer parties aériennes et parties souterraines.

☞ **Habillage des racines**

Utiliser un sécateur qui ne sert qu'à tailler les racines (raisons sanitaires).
La coupe doit être franche et perpendiculaire à l'axe. On taille pour :
- supprimer les parties meurtries (lors de l'arrachage et du transport),
- équilibrer le système radiculaire,
- réduire la longueur des racines,
- favoriser l'émission de radicelles (chevelu) qui puisent les nutriments dans le sol.

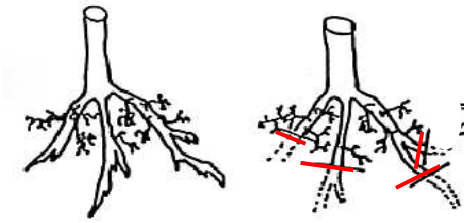

☞ **Habillage des branches**

Nécessaire pour rétablir l'équilibre entre absorption (racines) et évaporation (feuilles) et supprimer les parties cassées, mal formées, mal orientées. C'est aussi la première taille de formation, qui a pour objectif de « construire » la structure de l'arbre. Il convient de sélectionner, avec soins, les futures charpentières. La taille peut être réalisée avant la mise en place de l'arbre ou une fois l'arbre planté. Effectuer la coupe au dessus d'un œil extérieur et bien orienté.

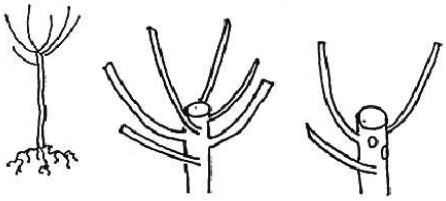

Les futures charpentières doivent être bien réparties autour du tronc et bien étagées (ne pas être sur un même niveau).

2) Pralinage

L'opération consiste à tremper les racines dans une solution théoriquement composée à parties égales de bouse de vache, de terre argileuse et d'eau. Si vous ne disposez pas des ingrédients nécessaires, vous trouverez dans le commerce du pralin prêt à l'emploi. Le pralinage se fait surtout pour les végétaux à reprise délicate, les rosiers ou en cas de plantation tardive.

Travaux préparatoires

L'ouverture du trou devrait s'effectuer quelque temps avant la plantation (actions des différents agents atmosphériques). Pensez toutefois à protéger des intempéries (pluie) la terre mise en tas avec une bâche ainsi que couvrir le trou pour éviter qu'il ne se transforme en piscine.
Les dimensions du trou dépendent de la qualité du sol, de la grosseur du sujet à planter et du matériel utilisé (tarière, transplanteuse, mini pelle).

Dimensions théoriques des trous :
0,40 m x 0,40 m x 0,40 m pour les jeunes plants forestiers
0,50 m x 0,50 m x 0,50 m pour les arbustes
0,70 m x 0,70 m x 0,70 m pour les baliveaux et scions
1 m x 1 m x 1 m (1m3) pour les arbres

Il convient d'adapter ces dimensions au volume des racines. Dans la pratique, ces dimensions varient surtout en fonction du type de terre rencontrée.

Il faut séparer la terre du dessus - *terre végétale, terre vivante* **- (1) et la terre profonde (2) et les remettre dans l'ordre initial.**

Trois cas peuvent se présenter :

1) La terre du dessus et la terre profonde sont de bonne qualité

Conserver la terre et la **remettre en respectant l'ordre des couches**

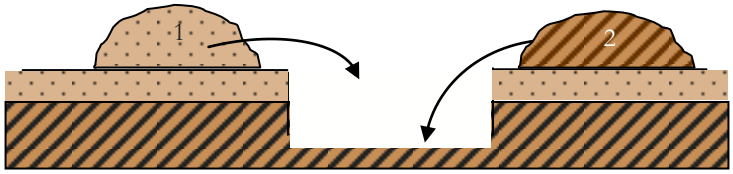

2) La terre du dessus est de bonne qualité, la terre profonde de mauvaise

Remplacer la terre profonde par de la terre végétale ou de la bonne terre de jardin. Conserver la terre du dessus et la remettre à sa place initiale

3) L'ensemble est de mauvaise qualité

Remplacer l'ensemble de la terre par de la terre végétale ou de la bonne terre de jardin

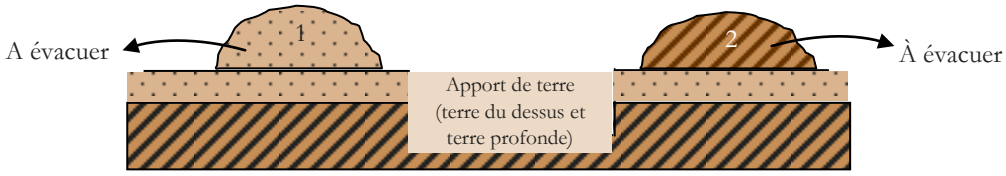

☞ Dans tous les cas, ameublir le fond du trou et les côtés. Sur un sol engazonné, protéger ce denier et éviter de trop le piétiner. L'apport systématique d'engrais à la plantation n'est pas souhaitable, privilégiez les qualités physico chimiques du sol en procédant de préférence à des amendements.

Mise en place du tuteur

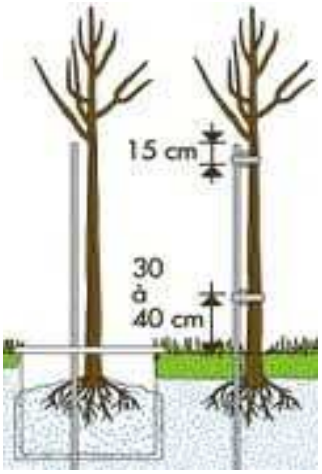

Celui-ci doit :

- être enfoncé profondément et correctement, verticalement, au milieu du trou, ne pas frotter les premières branches ni le tronc,
- avoir un aspect correct et être proportionnel à la taille du végétal qui lui sera accolé,
- arriver 15 cm environ en dessous des branches charpentières ; le recouper si besoin,
- être mis en place avant de planter l'arbre afin de ne pas blesser les racines (une fois la terre en place, difficile de savoir où elles se trouvent !). Veillez au bon alignement des tuteurs sur la ligne de plantation, c'est plus esthétique !
- être orienté correctement : lorsque le vent dominant souffle, il doit éloigner l'arbre de son tuteur (pour éviter les blessures dues au frottements entre le tuteur et le tronc).

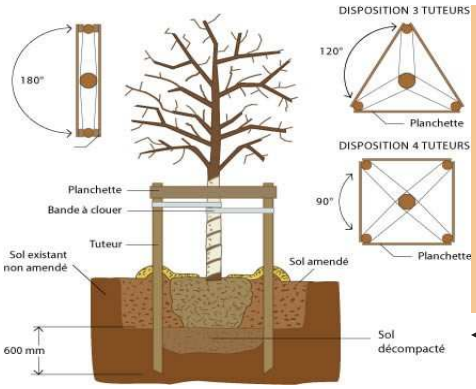

Le tuteur peut, dans certains, cas être remplacé par un haubanage (plantation avec grillage de protection des racines, lieux très exposés au vents, protection contre les chocs, voitures, vandalismes…). ***Les arbres sont plantés avant la mise en place du haubanage***

Illustration : Christophe Descroix
La passion des jardins et de la nature

Mise en place des arbres

Lorsque le jeune fruitier vient remplacer un fruitier mort ou arraché, il est plus que fortement conseillé de ne pas replanter l'essence fruitière à l'identique, c'est-à-dire pépins à la place de noyau et inversement ; et, ce, pour éviter tout risque sanitaire (maladie avérée ou simple présomption). A minima, changer de sous espèce fruitière (pommier, poirier, cerisier, prunier, etc.). Cela évitera également de carencer le sol, chaque essence ayant des besoins spécifiques.

1) Bien disposer l'arbre

Orienter l'arbre à l'identique de ce qu'il était en pépinière. Si face au vent, l'arbre est capable d'adaptation au cours de sa croissance, lors de sa replantation au verger, il est souhaitable de **respecter l'orientation face au vent dominant qu'il avait en pépinière**. Certains pépiniéristes font une marque de couleur sur le tronc.

Le vent a des conséquences sur le développement de la structure de l'arbre :

Le développement du tronc :

Des études sur cinq espèces d'arbres ont montré que le tronc se penchait en avant sous l'effet du vent. Le diamètre du tronc devient aussi plus important d'un côté, il s'ovalise. Chez les conifères, le côté abrité offre le diamètre le plus important, tandis que le contraire se produit chez les feuillus (Fontanel, 1979). Une croissance excentrée est d'ailleurs une réaction de croissance évidente face à une exposition au vent (Bruchert et Gardiner, 2006).

Le développement des racines et des contreforts :

Les efforts exercés sur un arbre sont repris par le système racinaire. En effet, une des formes de résistance au vent est le développement de systèmes racinaires robustes et étendus (Oliver et al., 1976) ; les racines sont alors plus nombreuses et de section plus importante notamment du côté du vent dominant (A. Stokes, 1995).

Cette adaptation de structure a pour but d'augmenter la stabilité (Faure et al., 1994).

Le vent a une influence sur les propriétés du bois

Modification des caractéristiques cellulaires :

Les signaux générés par l'action du vent sur un arbre ont des conséquences sur les propriétés des cellules constituant le bois. La poussée du vent sur la superstructure d'un arbre entraîne un allongement des fibres extérieures situées du côté exposé au vent (Faure et al., 1994). De plus, les cellules peuvent être plus épaisses, développer plus de collenchyme, tissu supposé conférer une force mécanique, et une plus grande proportion des tissus peut être sclérenchymée (lignifiée) (Grace, 1977).

Action au niveau des tissus :

Un arbre se courbant sous le vent compresse le xylème à la jonction du tronc et des racines du côté sous le vent. Le bois vert étant plus solide en tension qu'en compression, la tension sur les racines du côté du vent empêche l'arbre de chavirer (Olivier et al., 1976).

Apparition de bois de réaction :

Le mouvement constant d'un arbre grandissant dans une zone ouverte aux vents pourrait stimuler le cambium (Grace, 1977) et entraîner la formation de bois de réaction : bois de tension chez les feuillus et bois de compression chez les résineux – le long des troncs et des racines supportant l'arbre. Cette résistance est développée dans le sens du vent dominant. (Oliver et al., 1976)

2) Planter à la bonne profondeur

La bonne profondeur correspond à celle à laquelle l'arbre étaient plantés initialement (en pépinière) ! Le collet doit arriver au niveau du sol (risque d'asphyxie, d'affranchissement du porte-greffe).

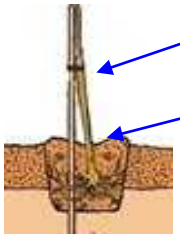

***Mal tuteuré** : non droit et collé au tuteur (risque de frottement)*

Trop profondément planté

☞ *Prenez comme repère la trace bien visible, laissée par la terre, au niveau du collet.*

*Utilisez la méthode des anciens qui consiste à **planter sur butte** si votre verger est en **sol lourd et argileux.***

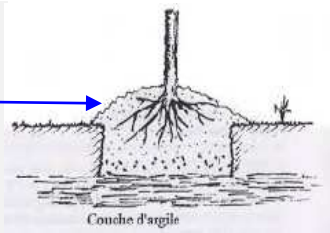

3) Remettre la terre en place

Au fur et à mesure de la mise en place de la terre, secouer légèrement l'arbre, éventuellement arroser (bonne répartition de la terre au niveau des racines). Tasser en évitant de meurtrir les racines. Finir la mise en place de la terre en formant une légère cuvette (arrosage).

4) Attacher l'arbre

L'arbre doit être maintenu au tuteur par une ou plusieurs attaches.

Ces dernières formeront une sorte de huit afin d'empêcher un frottement du tronc contre le tuteur.

Éviter les attaches qui risquent de blesser l'arbre (ficelles, fil de fer,…).

Serrer l'attache fortement sur le tuteur **mais sans excès sur le tronc.**

Placer la première attache à quelques centimètres en dessous de l'extrémité du tuteur.

Au sommaire du prochain numéro :

- Pomologie :

- Mener à bien son projet verger (partie 6 plantation, technique et savoir faire)

Source documentations, photos et illustrations : MNE

Rendez vous au prochain bulletin

Vie de l'association

A vous la parole !

AIMONS LA NATURE

Achetons du terrain
pour y faire des jardins,
cultiver des potagers,
implanter des vergers
et manger sainement pour notre santé.

Achetons des forêts
pour les protéger, les ménager.
Les animaux, les végétaux,
les oiseaux, les élémentaux
dans les forêts, ils sont chez eux.
Soyons en osmose avec eux.

Ecoutons les oiseaux chanter
en toute liberté;
écoutons leurs chants mélodieux;
cela nous rend heureux.

Contemplons la Nature et toutes ses splendeurs,
toutes ses formes, toutes ses couleurs.
Regardons toutes les plantes et toutes les fleurs;
sentons leurs doux parfums
sur notre chemin.

Emerveillons nous devant la mer
et tous ses habitants: poissons et crustacés.
Respectons toutes vies sur Terre.
Contemplons toutes ses beautés.

Soyons dans une joie profonde
d'être là, présents en ce monde.
Rayonnons de bonheur,
il naît du coeur.
Relions-nous au monde naturel,
en nous détachant du matériel.

Vivons dans la simplicité,
dans la sérénité.
Vivons intensément,
en respectant l'environnement.
Aimons la Nature,
gardons la, dans son état pur.

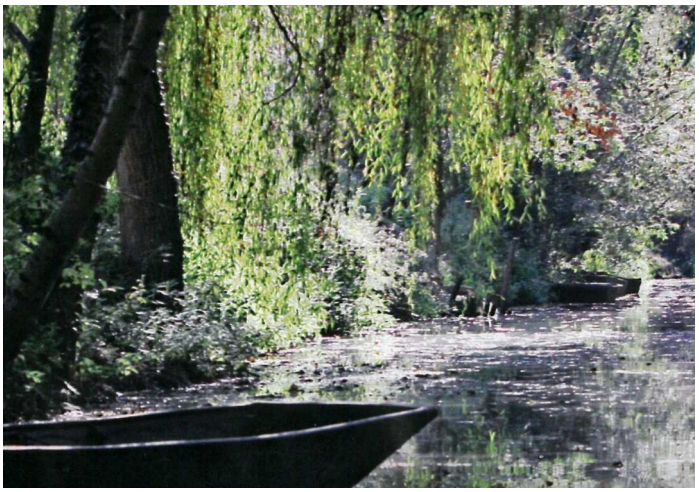

Merci et bravo à Michel Sarazin et Véronique Chodkowski qui ont transmis ce poème à MNE en Février 2017 !

Déclin des pollinisateurs …

(suite de l'article publié dans l'Echologie de Décembre 2016)

Frelon asiatique : la cause de tous les maux ?

La responsabilité du Frelon asiatique, espèce exotique prédatrice d'Abeilles mellifères, et déjà signalée à plusieurs reprises en Lorraine (5), n'est à notre connaissance pas éclaircie. Dans d'autres régions, il existe une forte pression de prédation sur certains ruchers, mais les discours alarmistes sur le "péril jaune" masquent l'absence d'une évaluation précise de son rôle (une veille des centres anti-poison a montré que les risques sur la santé humaine n'étaient pas plus graves qu'avec le Frelon européen). Fin octobre, l'annonce par la ministre de l'environnement que les préfectures pourront désormais ordonner la destruction des nids de Frelons asiatiques a été saluée par l'Union nationale de l'apiculture française. Comme dans le cas du piégeage (6), le bénéfice pour les pollinisateurs est assez douteux. Mais cette mesure présente pour le gouvernement l'avantage appréciable de ne pas nécessiter de bataille avec les lobbys de l'agro-chimie et de ne pas remettre en cause les pratiques de l'apiculture industrielle.

↑ *Sur cette photo, un Cotoneaster butiné par le Frelon asiatique, l'ennemi public idéal - Cliché : Père Igor – Licence : CC*

Quoi qu'il en soit, une lutte conséquente contre les espèces dites invasives devrait s'attaquer aux causes de leur introduction : si le qualificatif d'invasif est probablement exagéré pour le Frelon asiatique, on considère que le premier individu débarqué en France était une fondatrice (jeune reine) hivernante réfugiée dans un lot de poteries arrivées de Chine. Les traités de libre-échange intercontinentaux (TAFTA, CETA), dont il a été plusieurs fois question dans cette revue, contribuent à la multiplication et à l'accélération des échanges commerciaux à l'échelle mondiale et des introductions d'espèces plus ou moins gênantes.

Des causes dans les pratiques apicoles

A en croire les inscriptions sur certains pots de miel ou demandes de parrainage de rucher, il suffirait d'élever des abeilles pour les protéger et soutenir n'importe quel apiculteur serait un geste en faveur des abeilles. Et peu importe l'emploi de ruches en plastique surdimensionnées que leur taille rend difficiles à réchauffer par leurs occupantes en hiver (7), le nourrissage avec du sucre pendant que les floraisons sont abondantes (pour leur soutirer plus de miel en y substituant de la nourriture de piètre qualité), le recours à des races productives et dociles, à l'insémination artificielle, à de très onéreuses reines "élites" auxquelles une aile est coupée pour éviter leur essaimage et garder des colonies les plus proches possibles d'une race "pure" (au détriment de la rusticité et de l'origine locale) !

↓ *Des ruches durables en plastique recyclable, quoi de mieux pour loger des abeilles et récolter un miel naturel ? - Cliché : Karine Devot*

La loi oblige les propriétaires à traiter les ruches (ceux-ci le font le plus souvent chimiquement) contre l'acarien appelé varroa pour des raisons sanitaires : les ruches non-traitées seraient des réservoirs à varroa, donc préjudiciables aux ruches traitées. C'est un peu comme si on reprochait aux paysans bio d'être responsables de la présence des "ravageurs" dans les champs aspergés de pesticides. L'argument sanitaire est très discutable et s'il s'agit de préserver la santé des abeilles, cet argument des services vétérinaires apparaît même déplacé au regard des soins intensifs nécessaires pour que survivent les colonies dégénérées "fabriquées" par l'apiculture industrielle.

… fausses solutions et boucs émissaires (2/2)

En apiculture comme dans les autres élevages, il existe une diversité de pratiques. Aussi, on pourra par exemple se reporter aux cahiers des charges qui prennent la plupart de ces questions en compte, notamment celui de l'agriculture biologique et celui de Nature & Progrès.

Liens entre l'Abeille domestique et les autres pollinisateurs

Le débat entre les experts fait rage pour savoir dans quelle mesure l'Abeille domestique pourrait être nuisible aux autres butineurs (abeilles solitaires, papillons, bourdons...). La transmission de pathogènes par l'Abeille à miel à d'autres butineurs ainsi que la perturbation de certaines communautés végétales ne font guère de doute. Par contre, la compétition entre Abeille domestique et certains pollinisateurs sauvages paraît très variable en fonction des pollinisateurs en question, des biotopes, du chargement en ruches... (8). Sans que toutes les questions ne soient tranchées, il paraît prudent de limiter la taille des ruchers ainsi que la densité des colonies domestiques, à la campagne comme à la ville. Par exemple, suivant un principe de précaution, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine proscrit désormais l'installation de ruches supplémentaires sur les sites qu'il protège.

↑ *Anthophora bimaculata, une espèce d'abeille solitaire considérée comme en danger critique sur la liste rouge des abeilles d'Alsace* - *Cliché : Ian Boyd – Licence : CC-BY-NC 2.0*

Sur les alternatives/perspectives pour les pollinisateurs, en plus des pistes évoquées précédemment, citons la lutte contre Monsanto et consorts, les nichoirs à Abeille mellifère et l'élevage à petite échelle dans des ruches de taille réduite (par exemple, la ruche traditionnelle des paysan-ne-s de la région semble être la Voirnot), en favorisant l'abeille noire locale et en ne prélevant pas cire, propolis et miel tous azimuts. Par ailleurs, des expérimentations sont également en cours pour évaluer des systèmes de protection des ruches vis-à-vis du frelon asiatique (grillage à l'entrée du rucher, présence de poules autour des ruches). Les questions de la rentabilité et de la viabilité ne se posent pas vraiment pour les particuliers qui possèdent une ou deux ruches (si ce n'est que les propriétaires sont désormais taxés à partir de la première ruche). Par contre, il n'est pas évident pour nous de savoir dans quelle mesure l'on peut vivre de cette activité : une apiculture écologique et paysanne est-elle possible ?

Antoine

Notes

(5) Situation du Frelon asiatique en France et en Lorraine par la FREDON Lorraine : http://www.fredon-lorraine.com/fr/situation-en-france-et-en-lorraine.html
(6) Voir le droit de réponse commun envoyé suite à un article de la revue *Les 4 saisons du jardin bio* qui recommendait un piégeage printanier du Frelon asiatique (http://www.meuse-nature-environnement.org/fichiers/fiches/2013_DROIT_DE_REPONSE_Frelon_asiatique.pdf)
(7) *De l'arbre à la boîte en plastique – Le miel, un produit naturel ?*, K. Devot, Club CPN Apicool, 2016 (http://apicool.org/wp-content/uploads/2016/07/Boitesplastiques.pdf)
(8) Voir par exemple :
- *Faut-il favoriser l'Abeille domestique en ville et dans les écosystèmes naturels ?*, G. Lemoine, Abeille de France n°1016, 2014
- *Sur la coexistence entre l'Abeille domestique et les abeilles sauvages*, Observatoire des abeilles, 2015
- *Vers une guerre des abeilles ?*, B. Vaissière, Espaces naturels n°49, 2015

Energie

Cigéo m'était raconté

Depuis les occupations/réoccupations de cet été et la chute du mur construit sans autorisation par l'Andra dans le bois Lejuc, la mobilisation dans le Sud-Meuse n'a cessé de s'amplifier. Le 1er août 2016 l'Andra était par ailleurs condamnée pour défrichement sans autorisation administrative par le tribunal de grande instance de Bar-Le-Duc. L'Andra a fait appel de cette condamnation, car elle continue d'expliquer que le mur n'en était pas un et que les arbres défrichés, recouverts d'un géotextile, de gravas et d'un mur, pourraient repousser. Le jugement était le 27 février 2017 et le délibéré est attendu le … 22 mai !

Sur le terrain depuis la fin de l'été, de nombreuses personnes ont commencé à construire des cabanes dans la forêt, à l'habiter, la faire vivre, avec les habitant.e.s du coin qui eux ont retrouvé la possibilité de venir s'y balader. Ainsi, si vous venez y faire un tour, vous trouverez de bien belles cabanes et des installations pour empêcher l'Andra de remettre les roues de ses bulldozers dans la forêt.

Un copain, Sven, y a même officiellement élu domicile, ce qui a mené l'Andra à tenter une ordonnance d'expulsion à son encontre, malgré l'hiver, en sous-entendant qu'il n'existait pas et que son logement n'en était pas un ! Allez dire ça à tou.te.s celles et ceux qui dormaient dans la forêt par -15°C !

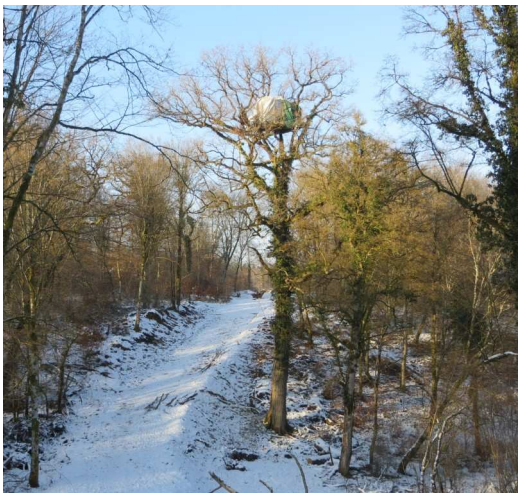

Construction d'une belle cabane au sommet d'un arbre du bois Lejuc ➔

L'Andra a cette fâcheuse tendance à vouloir réécrire la réalité : « le mur n'est pas un mur, le défrichement n'en est pas un, Sven n'existe pas, les logements n'en sont pas, et le projet Cigéo sera sans danger » !
Plusieurs tentatives de l'Andra d'entrer dans la forêt, soi-disant pour respecter la décision de justice du 1er août de remettre en état le site, ont échoué (sauf les fois où ils avaient annoncé à l'avance qu'ils venaient pour reboiser, ce que les militant.e.s n'ont pas empêché). Les autres fois, les camions censés vider la forêt des blocs et gravats étaient étonnamment pleins de gravats en arrivant...

Contre les menaces d'expulsion, de nombreux événements de soutien ont été organisés tout au long de l'automne et de l'hiver avec notamment la semaine de manifestations du 14 au 18 février et la grosse mobilisation du samedi 18 où 700 personnes venues du coin et d'ailleurs (deux cars avaient été organisés de l'Ouest et de Paris), de tous les âges, se sont retrouvées dans un premier temps dans le bois Lejuc avant de marcher vers le laboratoire où les grilles de l'écothèque ont fait les frais de l'énervement des opposant.e.s. Faut dire que l'écothèque tente de faire passer le projet Cigéo pour un projet écologique au service des générations futures !

700 personnes étaient présentes à la manifestation de soutien du 18 février ↑

Energie

Actualités depuis août 2016

Mirabelle sur le gâteau, la décision du Tribunal Administratif de Nancy qui, mardi 28 février, a annulé la délibération votée par le conseil municipal de Mandres-en-Barrois le 2 juillet 2015 à 6h du matin. Plusieurs aspects étaient attaqués par quatre habitants (échange à vil prix au détriment de la commune, conflit d'intérêt de certains membres du conseil municipal) mais c'est celui de la manière par laquelle le vote s'est déroulé qui a été retenu par le juge. Si dans les 4 mois le conseil municipal ne reprend pas une délibération pour régulariser l'échange, le bois Lejuc redeviendra pleinement propriété du village et de ses habitant.e.s !

En mars, c'est l'appel sur le potentiel géothermique qui sera rendu par le Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Car dans les sous-sols de Bure, il n'y a toujours pas de déchets (!) ; par contre, il y a un potentiel géothermique qui - au dire du guide de sûreté de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) - empêche qu'un site d'enfouissement soit installé à l'aplomb d'une ressource énergétique renouvelable dont la géothermie. Il ne reste plus qu'à exiger que les règles qui sont créées soient respectées par ceux qui les créent.

La résistance au projet connaît quelques victoires mais rien n'est gagné. De nombreuses personnes sont en permanence convoquées par la gendarmerie et devant les tribunaux pour les actions menées contre le projet Cigéo. Tout ce qui se passe est impressionnant d'énergie et met le baume au cœur : la mobilisation de centaines de personnes qui informent partout en France et à l'étranger, qui étudient les dossiers de l'Andra sur le projet Cigéo mais aussi sur tous les autres projets en lien avec le nucléaire sur les territoires de Meuse et Haute-Marne (Gudmont, Joinville, Saint-Dizier, Void-Vacon, Velaines...), la mobilisation directement sur le terrain pour empêcher l'avancée des travaux, les soutiens financiers, en matériel, en mots…

La lutte à Bure, continue, s'amplifie ; les aides, quelles qu'elles soient, de chacun et chacune sont les bienvenues ! Il n'y a pas de petit coup de main, que des battements d'ailes qui partout font reculer la nucléarisation de notre région. En Meuse, nous n'avons pas de colibris mais nous avons de chouettes hiboux !

Mésange charbonnière qui aimerait ne pas devenir radioactive

Des champignons qui s'élèvent contre le projet Cigéo
Attention, l'Amanite tue-mouche n'est pas atomique mais hallucinogène !

WEEKEND DES 1er et 2 AVRIL* : PRINTEMPS des Naturalistes en lutte !

Alors que le printemps arrive, il semble crucial de mobiliser et de venir nombreux dans le bois Lejuc pour commencer à relever les espèces protégées ou non...
Si vous êtes intéressé(e), contactez nelvscigeo@riseup.net *(* dates confirmées selon disponibilités des participants)*

Création du collectif STOP LINKY 55

COMMUNIQUE DE PRESSE

Troyon, le 27 janvier 2017 mis à jour

Vendredi 27 janvier 2017 à 20 heures, une réunion relative au déploiement des nouveaux compteurs électriques communicants LINKY s'est tenue en salle du conseil municipal de la mairie de Troyon.

Cette réunion, à l'initiative de Maryse Gascon, résidant dans la commune de Lérouville, et de Pascal Pichavant, maire de la commune de Troyon, avait pour objet la création du **Collectif STOP LINKY 55**. Parmi l'assistance, des élus, des responsables d'association et des représentants du corps médical.

Pour rappel, la société ENEDIS, (ex ERDF) poursuit actuellement à pas cadencé un programme d'installation dans tous les foyers français de 35 millions de compteurs LINKY dits « intelligents », en remplacement des compteurs actuels, en bon état de marche. Dans toute la France, les collectivités et les habitants se questionnent fortement sur la nécessité de ce déploiement d'envergure. Aujourd'hui, 328 communes –le nombre ne cesse d'augmenter- et plus de 800 collectifs se sont créés pour s'opposer à ce projet. **Dans la Meuse, les deux premières communes à avoir refusé par délibération du Conseil Municipal l'installation de ce compteur sont Ménil-la-Horgne et Troyon.**

En effet, le nouveau compteur LINKY, supposé nous faciliter la vie et nous faire faire des économies, ne répond pas aux exigences sanitaires, environnementales, techniques, économiques, ni à celles concernant la protection de la vie privée et du territoire national.

Les risques sanitaires provoqués par les fréquences émises par LINKY sont bien réels. Il ne s'agit pas que du simple boîtier télé opérable couleur vert anis, mais aussi du procédé CPL (Courant Porteur en Ligne) qui rend tout notre circuit électrique radiatif. Sans compter les milliers d'antennes relais supplémentaires requises, et autres dispositifs radiatifs qui viendront s'y ajouter, car le programme est pensé pour être rapidement évolutif. Sans compter aussi les programmes similaires concernant le gaz et l'eau, qui viendront encore alourdir ce très grave problème de santé publique.

Le **Collectif Stop Linky 55** considère qu'il est urgent de s'organiser et de mettre en commun les ressources et les initiatives au sein du département de la Meuse. D'ores et déjà une première rencontre publique a eu lieu le vendredi 10 février 2017, à la salle des Fêtes de Troyon et se réunit à nouveau **mercredi 8 mars à la salle des fêtes de Pagny-sur-Meuse (18h30).**

Nous invitons également toute commune ou association désirant avoir plus d'informations à nous contacter pour obtenir de la documentation, voire une intervention en réunion restreinte ou publique dans n'importe quelle localité située dans la Meuse. **Une réunion de travail du collectif STOP LINKY 55 est prévue le mardi 14 mars 2017 – 18h30 à la Mairie de TROYON.** Au plan national, nous vous informons également que plus de 140 Associations et Collectifs appellent au Rassemblement national Stop-Linky (et autres compteurs communicants) **mercredi 22 mars 2017 de 11h30 à 15h devant la maison de la Radio à Paris.**

Pour toute information : 07 83 54 07 36 / stoplinky55@orange.fr

Pour le collectif STOP LINKY 55 : Le Groupe Ressources

L'Espace Info Energie de la Meuse se renforce !

COMMUNIQUE DE PRESSE

Charny sur Meuse, le 19 janvier 2017

Avec la création d'un nouveau poste au sein du Pays de Verdun, l'Espace Info Energie de la Meuse, porté par le Centre Meusien d'Amélioration du Logement, se renforce. Romain Virrion, conseiller Info Energie, en poste depuis le mois de Juin 2016, a pour mission de conseiller, d'informer et de sensibiliser le public sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Son territoire d'action est le nord Meusien (Pays de Verdun). Il vient compléter la mission d'Alexandre Badier, conseiller Info Energie pour le Sud de la Meuse.

Conseils gratuits, neutres et indépendants aux particuliers sur les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage...), informations sur les aides financières, actions de sensibilisation sur les problématiques énergétiques et climatiques, votre conseiller Info Energie est là pour vous répondre et vous accompagner dans vos projets.

Avec les transports, la rénovation énergétique de l'habitat est un des principaux leviers pour économiser l'énergie, limiter notre dépendance aux énergies fossiles et fissiles et favoriser le développement des énergies renouvelables.

Espace Info Energie de la Meuse
Nord Meuse : Romain Virrion, Z.A. des Marronniers,
55100 Charny sur Meuse
Sud Meuse : Alexandre Badier, 98 Bd de la Rochelle,
55000 Bar-le-Duc
Téléphone unique : 03 72 55 96 16
Mail unique : meuse@eie-lorraine.fr

AVEC LE SOUTIEN DE

CONTACT PRESSE : Romain Virrion, Conseiller Info Energie Nord Meuse,
Ligne directe 07 83 09 10 65, meuse@eie-lorraine.fr

Vous nous soutenez !

C'est grâce à nos sponsors ci-dessous et à l'aide de la Région Grand Est et de la DREAL Grand Est que notre bulletin peut paraître tout au long de l'année en vous donnant les bonnes et mauvaises nouvelles pour notre environnement. C'est également grâce à tous nos partenaires que les activités de l'association sont menées : Région Grand Est, DREAL Grand Est, Département de la Meuse, Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse, DDCSPP de la Meuse, CAF de la Meuse, Commune de Bar-le-Duc, Fondation de France, Fondation Nicolas Hulot... Merci à eux pour leur engagement.

Taille fruitière et ornementale, conception, choix variétal
Greffes, soins, plantation, fauche, entretien
Réhabilitation de vergers. Vente de végétaux

« Le Clos du Prieuré »
Au service du paysage
et des Vergers

Vincent Guillemin - 26 Grande Rue
55 500 Dammarie sur Saulx
- Fax 03 29 75 95 39 06 21 42 14 52

N° siret 441 800 505 00014 - RCS 441 800 505 Bar le Duc - code APE 014A Contrôle Phytosanitaire LO 03613

ARGONNE ECO ENERGIES
Installation, entretien, solutions de chauffage
et de production d'éléctricité SOLAIRE &BOIS
RGE ECO artisan
ECO ENERGIES Argonne
06.13.21.80.70
argonne.2e@gmail.com
10 rue de l'église - 55250 NUBECOURT
argonne-eco-energies.com
Quali'Bois Quali'Pv Quali'Sol

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
http://amap-barleduc.org
Consommation solidaire
de produits locaux et
biologiques : légumes,
pain, œufs, volaille,
bœuf, fromage, yaourts...
amap Le Jardin de Cérès
Livraisons les Jeudis
De 17h30 à 19h00
au Centre social
de la ville haute à
Contact : lejardindeceres@outlook.fr / 06 31 86 52 69

Ferme biologique Courtois
située dans le nord meusien
Ferme Bio
La Ferme Courtois
Vente directe
Viande de bœuf
Viande de veau
Tél. : 03.29.80.87.03
Race Charolaise
Vente directe
Viande de bœuf
Viande de veau
Livraison gratuite à domicile
Plus d'infos sur : www.ferme-courtois.com
AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Vous pouvez réserver pour une année civile votre encart publicitaire. Au tarif exceptionnel de 80 euros nets pour 4 numéros, soit une année (dimension d'une carte de visite 5.5 cm x 9.3 cm). Pour tout renseignement, nous contacter.

* MNE se réserve le droit de refuser l'insertion d'une publicité qui ne correspondrait pas à son projet associatif.

Emplacement
libre, à saisir !

APPELS A VOLONTAIRES EN MARS

Du Jeudi 9 mars jusque fin avril

Pose de filet + Ramassages d'amphibiens - Bazincourt

Pose du filet Jeudi 9 mars à partir de 8h30 sur la route **D997**. Puis relève des seaux et déplacements des amphibiens chaque jour, matin et soir, pendant toute la saison de migration.

Inscription/ Renseignements : Viviane LECLERC / 03 29 70 96 38, Claire PIGELET / 03 29 76 13 14

Samedi 11 mars 2017

Chantier de plantation de haie - Ligny-en-Barrois

Plus d'informations en **page 7** de ce bulletin.

Inscription : Sébastien / 06 75 40 22 55 ou sebastien.lartique@meuse-nature-environnement.org

Du Mardi 14 mars jusque fin avril

Pose de filet + Ramassages d'amphibiens - Reffroy

Pose du filet Mardi 14 mars à partir de 8h30 sur la route **D29**. Puis relève des seaux et déplacements des amphibiens chaque jour, matin et soir, pendant toute la saison de migration.

Inscription/ Renseignements : Gérard ANDRES 03 29 78 82 73, Claire PIGELET / 03 29 76 13 14

BULLETIN D'ADHESION

Coordonnées :

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM(s) et Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel (envoi d'informations) :

Adhésion* :

☐ réduite (chômeur, étudiant...) 10 €

☐ individuelle 20 €

☐ couple 30 €

☐ structure 50 €

Don* :

☐ 20 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre : .....

☐ En matériel ; précisez : .....

Mode de règlement :

☐ par chèque libellé à l'ordre de Meuse Nature Environnement

☐ par virement en indiquant Adhésion 2016

* Adhésion et don sont déductibles des impôts (à hauteur de 66%)

Si vous souhaitez un reçu fiscal, COCHEZ ici ☐

Programme de Mars à Mai 2017

MERCREDIS 5 AVRIL, 3 MAI, 7 JUIN

Mercredis de Massonges, ateliers pour adultes

Mini-Mercredis de Massonges, club nature enfants

14h-17h - **Réservation obligatoire** - Vavincourt

LUNDI 20 MARS

Conférence « Des déchets de 14-18 à ceux du nucléaire »

20h30 - Bar-le-Duc - salle Couchot

VENDREDI 24 MARS

Assemblée Générale et

conférence gesticulée

AutoSTOP BURE !

17h30 - Chaumont-sur-Aire

DIMANCHE 26 MARS

A la rencontre des jonquilles sauvages*

14h-17h - Horville-en-Ornois

VENDREDI 31 MARS

A la recherche de la déesse aux yeux d'or*

Sortie de prospection de la chouette chevêche

19h-22h - Mussey - **Réservation obligatoire**

SAMEDI 8 AVRIL

Fête du printemps : Stand Jardin au naturel + balade nature - Bar-le-Duc - Parc de l'Hôtel de Ville

Chantiers

SAMEDI 11 MARS

Chantier bénévole Haie

A Ligny-en-Barrois

DE MARS A FIN AVRIL

Chantiers bénévoles Crapauducs

À Bazincourt et Reffroy

SAMEDI 15 AVRIL

A la découverte des oiseaux de la Barboure…*

9h-12h - Reffroy

DIMANCHE 23 AVRIL

Au fil de l'Orge

14h-17h - Couvertpuis

SAMEDI 13 MAI

A la découverte des oiseaux de la Meuse…*

9h-12h - Lérouville

SAMEDI 20 MAI

Marché Bio de Bar-le-Duc

Stand Jardin au naturel et autres...

DIMANCHE 21 MAI

Orchidées et compagnie

14h-17h - Saint-Amand-sur-Ornain

SAMEDI 27 MAI

A la recherche des rapaces en vallée de l'Aire

9h30-12h30 - Nicey-sur-Aire

Réservation obligatoire

** Sorties sur sites classés Espaces Naturels Sensibles par le Département de la Meuse*

Toutes les sorties sont proposées à prix libre.

Inscription souhaitable. 03 29 76 13 14. mne.asso@wanadoo.fr

Meuse Nature Environnement

9 allée des Vosges, 55000 Bar-le-Duc
Tél : 03 29 76 13 14
Courriel : mne.asso@wanadoo.fr
Site : meuse-nature-environnement.org

Bulletin de liaison édité par l'association Meuse Nature Environnement

Directeur de publication : François SIMONET (Président)

Rédaction : L'équipe salariale et les bénévoles de l'association

Impression par nos soins. Imprimé sur papier 100% recyclé

Ce bulletin est cofinancé par la Région Grand Est et la DREAL Grand Est

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE